

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 001/2019

OBJET : TRAVAUX : Demande de subvention au titre de la DSIL 2019– Réhabilitation de l'Ecole de La Condamine Pierre CAUVIN – Travaux de réfection de toiture « *Rénovation énergétique des bâtiments éducatifs* ».

L'an deux mille dix-neuf, le 5 du mois de Mars à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2019

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Véronique PINAI / Christine DECORDIER/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Sophie ESPOSITO/

PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Gracienne DODAIN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC à Nathalie DIGANI / Jérémy GIBELIN à Catherine DINI / Marc LEROY à Jean-Yves LESSATINI

ABSENTS : Guy GRANIER / Taoufick FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI / Mélanie MORINI / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO / Régine RODRIGUEZ.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2334-42,

Vu l'article 157 de la loi de finances pour 2018.

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt de réhabiliter les locaux de l'école publique Pierre Cauvin à La Condamine,

Considérant l'intérêt de procéder à la rénovation énergétique des bâtiments éducatifs afin de réaliser des économies d'énergie et de confort pour les élèves et le personnel enseignant en modifiant la toiture plate en la création d'un toit en pente permettant une isolation optimale.

Considérant la nécessité de solliciter une aide financière afin de pouvoir réaliser les travaux,

Le Maire rappelle que la demande d'aide financière se présente comme suit :

Modèle de matériel	Quantité	Prix unitaire H.T	Total cumulé H.T €
Fermeture sur Dalle BA	2 000	32,01	64 020,00 €
Plaques sous tuiles	2 000	28,20	56 400,00€
Tuiles rondes	2 000	29,72	59 440,00€
Faitages et arêtières à sec	350	60,21	21 073,50€
Rives scellées	12	57,93	695,16€
Noeu métallique	10	48,78	487,80€
Chéneau Zinc	74	115,00	8 510,00€
Bandeau Soline zinc	25	16	400,00€
Gouttière PVC diam.33	400	48,02	19 208,00€
Total de la réalisation			230 234,46€

AR PREFECTURE

006-210600540-20190305-0012019-DE
Regu le 08/03/2019**Plan de financement :**

Entité	Pourcentage participative	Total hors taxes
Part Communale	20%	46 046,89€
DETR 2019	10%	23 023,44€
DSIL 2019	20%	46 046,89€
Conseil Départemental	50%	115 117,23€
TOTAL	100 %	230 234,46€

En conséquence, conformément aux orientations retenues pour la mise en œuvre de la programmation DSIL 2019, **il est décidé** au Conseil municipal de donner pouvoir au Maire de solliciter une DSIL au titre de l'année 2019 sur le programme présenté ci-dessus et de valider le plan de financement.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16
Votants : 20
Absents : 07
Pour : 20
Contre : 00
Abstentions : 00

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUI DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDIN

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 31.3.2019
et publication en mairie le : 31.3.2019